### Bulletin d'information n°2 - Juillet 2021

Madame, Monsieur,

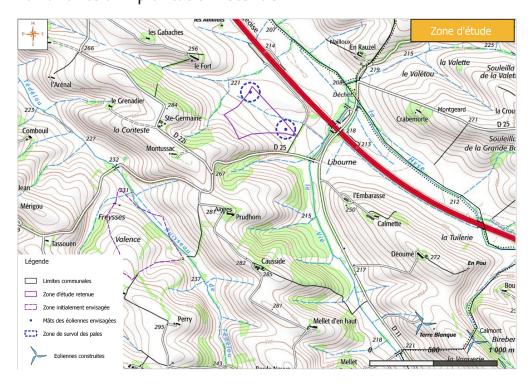
Ce deuxième bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les dernières avancées concernant le projet éolien de Sieuraguel, sur la commune d'Aignes.

Les projets éoliens terrestres sont désormais soumis à une seule autorisation administrative : l'autorisation environnementale. Le dossier de demande d'autorisation comprend une étude d'impacts qui comporte trois grands volets : acoustique ; paysage ; et faune, flore et milieux naturels. Les études correspondantes sont confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention.

Pour le projet de Sieuraguel, ces études ont été menées tout au long de l'année 2020, et sur le début de l'année 2021. L'étude acoustique a été réalisée entre fin mars et début avril 2021. Les résultats sont attendus au cours de l'été 2021. Concernant les deux autres volets, les états initiaux ont récemment été réceptionnés. Ils recensent toutes les caractéristiques et enjeux du site à l'étude. Au vu de ces résultats, nous avons pu définir et analyser plusieurs scenarii d'implantation. La démarche suivie et l'analyse menée sont détaillées dans ce bulletin d'information.

La prochaine étape dans la définition du projet final sera le choix du modèle d'éolienne le plus adapté au site d'étude. Nous pourrons alors finaliser l'étude d'impact à travers la définition de mesures, et préciser les caractéristiques techniques du projet. Ces éléments feront l'objet d'un prochain bulletin d'information.

# La variante d'implantation retenue



Le projet sera constitué de deux éoliennes, positionnées le long de l'autoroute A66, L'Ariégeoise, dans le prolongement du parc éolien existant de Calmont.



# Le déroulement du projet

### 2020

 Mars: Lancement des études environnementales, paysagère et acoustique.

#### Juin :

- Installation du mât de mesures de vent et son panneau d'information.
- Distribution du 1er bulletin d'information et création de la page internet du projet.

### 2021

Mars - Avril : Campagne de mesure acoustique.

#### Juin :

- Réception des états initiaux paysager et environnemental.
- Réflexion sur les scenarii d'implantation.

#### Été

- Distribution du 2<sup>nd</sup> bulletin d'information.
- Réception et analyse des derniers résultats d'études.
- · Echanges avec les experts.
- Choix du modèle d'éolienne pour la variante finale.

Planning à venir (dates prévisionnelles) :

### 2021 - 2022

- Réalisation des plans.
- Évaluation des impacts.
- Définition des mesures.
- Information de la population.
- Finalisation de l'Etude d'Impact.
- Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale.

### 2022 - 2024

- Instruction de la demande :
  - Consultation des services de l'Etat,
  - · Enquête publique,
  - Commission Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites.
- Décision préfectorale.

### 2025 - 2026

- Construction hors des périodes environnementales sensibles.
- Mise en service du parc éolien.

### Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total (y compris fondations) ou renouvellement en fin de vie.

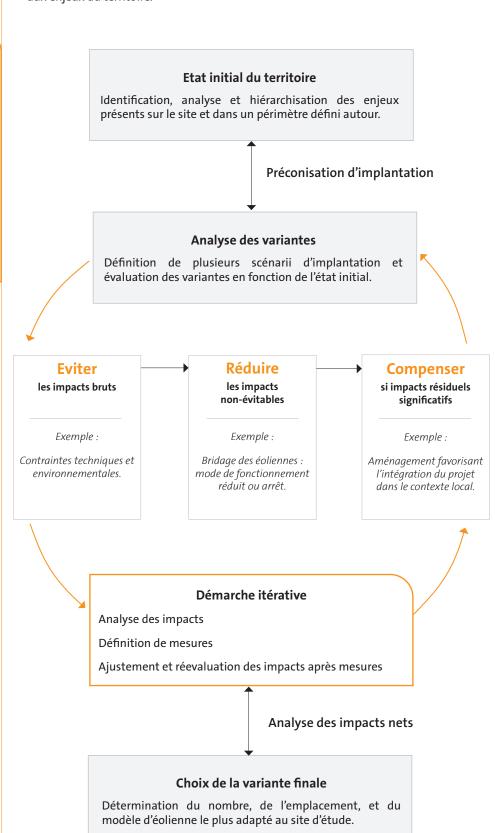


## La démarche Eviter - Réduire - Compenser

La définition du projet éolien de Sieuraguel suit cette démarche, dite ERC.

C'est une démarche itérative qui fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères.

L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.



## Les premiers résultats d'études

## État initial - Faune, flore, milieux naturels

L'étude s'est terminée en mars 2021 avec l'intégration des derniers relevés terrains.

Un recul doit être respecté par rapport aux enjeux les plus importants : les boisements et la ripisylve du ruisseau Tédélou.

Concernant l'avifaune, les enjeux sont limités. Des Milans royaux et Milans noirs ont été observés à proximité du site, mais ils ne semblent pas utiliser celui-ci comme territoire de chasse.

Aucun habitat naturel à enjeux ne sera directement impacté par le projet.



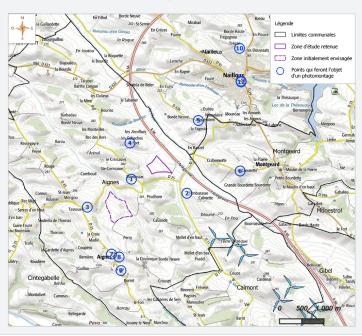
# État initial - Paysage

Les enjeux principaux du secteur sont liés à la présence du bourg d'Aignes et des hameaux environnants.

Une implantation est possible sous conditions :

- se limiter à un seul des secteurs de la zone d'étude initiale pour limiter le risque d'encerclement;
- respecter les lignes de force du paysage.

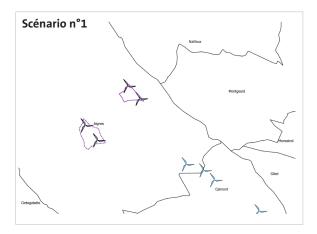
Des photomontages de la meilleure implantation seront réalisés tout autour du site. Visualiser le projet permettra notamment de déterminer des mesures d'intégration paysagère.



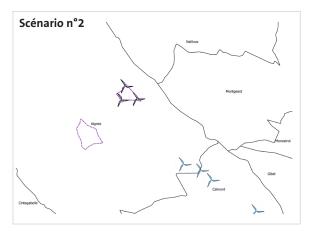
Notre objectif est de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

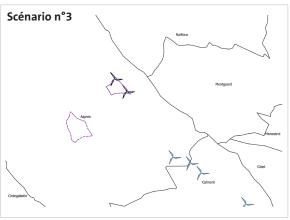
# L'analyse des variantes

En considérant l'ensemble des résultats des études et des différents enjeux identifiés sur le territoire du projet éolien de Sieuraguel, trois scenarii d'implantation, ou variantes, ont pu être analysés :



Nombre d'éoliennes	4
Capacité de production	Maximale (larges inter-distances).
Distance aux habitations	Variante la plus proche de la majorité des habitations.
Enjeux environnementaux	Proximité de la ririsylve du Tédélou.
Enjeux paysagers	Proximité de la zone sud avec le bourg d'Aignes.





Nombre d'éoliennes	3
Capacité de production	Réduite (les éoliennes sont proches les unes des autres, ce qui génère des turbulences).
Distance aux habitations	Variante relativement éloignée des habitations.
Enjeux environnementaux	Evitement des zones à enjeux.
Enjeux paysagers	Différence d'altitude entre les éoliennes, implantation en bouquet.
Nombre d'éoliennes	2
Nombre d'éoliennes  Capacité de production	2 Optimisée.
Capacité de production	Optimisée.  Variante la plus éloignée de la majorité des

Nous avons retenu le scenario n°3 qui présente le meilleur compromis technique, environnemental et paysager, et qui s'adapte le mieux aux différents enjeux identifiés sur le territoire.

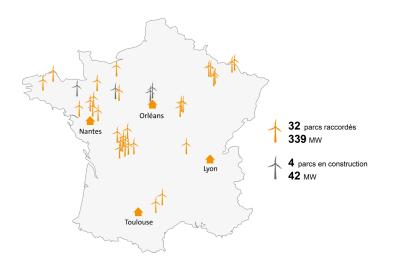
# Ce projet éolien vous intéresse?

Vous souhaitez avoir plus de détails sur les résultats des études et leur analyse? Le responsable du projet se rend disponible pour répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à le contacter (voir ses coordonnées ci-dessous) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

De plus, la page internet dédiée au projet est accessible depuis le lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Occitanie > Projet éolien de Sieuraguel

# **ABO** Wind en France



## **Contacts**

## Responsable du projet

François Citerne Tél. : 05 32 26 32 05

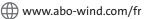
Francois.citerne@abo-wind.fr

### Directrice de la communication

Cristina Robin Tél.: 05 34 31 13 43 cristina.robin@abo-wind.fr









# Tournés vers le futur